

Motion des représentants élus des personnels d'éducation et d'enseignement et des représentants élus des parents au Conseil d'Administration du mardi 29 novembre 2022.

Les représentants élus des personnels d'éducation et d'enseignement et les représentants élus des parents au CA souhaitent signifier leur mécontentement et alerter sur les conséquences néfastes pour les élèves, les personnels et l'établissement de l'absence d'un remplaçant en qualité de directeur de la SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) au collège Albert CAMUS de Meaux.

En effet, la fonction est laissée vacante depuis le 1^{er} septembre 2022 ce qui a des conséquences délétères sur le fonctionnement des classes de SEGPA qui nécessitent pourtant une gestion particulière au quotidien et qui ont le besoin d'un suivi spécifique. Ainsi, l'absence de directeur de SEGPA a pour résultat une augmentation de la violence des élèves – pour exemple, trois conseils de discipline concernant des élèves de SEGPA auront lieu prochainement – et une baisse de leur attention en classe.

De surcroît, cette absence contribue à dégrader considérablement les conditions de travail et la santé des enseignants intervenants dans ces classes : surcharge de travail, stress, fatigue, dus à la réalisation de tâches normalement dévolues au directeur de SEGPA.

Enfin, cette absence contribue à dégrader de manière plus générale le climat de vie scolaire dans l'établissement malgré les efforts combinés des enseignants de SEGPA, des enseignants (EPS et Anglais) intervenants en SEGPA, des CPE, des ASSED et des personnels administratifs et de direction.

Aussi, et face à l'urgence de la situation qui ne saurait attendre davantage, nous réclamons à l'inspection académique la nomination d'un nouveau directeur de SEGPA au collège Albert CAMUS de Meaux dans les plus brefs délais afin d'éviter que la situation – tant pour les élèves que pour les enseignants – ne continue à se détériorer et ne devienne critique.